

Bulletin du Comité de Liaison des Retraités

Comité de liaison des retraités

Boite 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS

Tel : 01.44.64.64.44 - Fax : 01.43.48.96.16 E-mail :

clr@solidairesfinancespubliques.org

EDITO

Juin 2017

Solidaires
Finances
Publiques

« Présidentielle 2017 »,

la meilleure série télé française de la décennie »

De jeunes loups ambitieux, de vieux lions impérieux, des visages graves, des personnalités complexes, des histoires de famille et des trahisons... Avec un scénario ciselé, une pleine maîtrise des réseaux sociaux, "Présidentielle 2017" est sans conteste la meilleure série politique jamais produite en France. Dommage que l'avenir du pays en dépende. Ainsi titrait le HUFFPOSTE.

Onze candidats se présentaient ... et la plupart des programmes étaient de grandes versions du libéralisme avec une petite touche de « rose ».

A l'issue d'une campagne marquée jusqu'au dernier jour par une incertitude inédite, ... un 1^{er} tour qui d'abord aura été « une belle gifle » bien méritée flanquée aux partis traditionnels, dont certains candidats traînaient de grosses casseroles. Pour le 2^{ème} tour, E Macron et M. Le Pen se sont qualifiés et, pour la 2^{ème} fois, les électrices et les électeurs ont, pour la plupart, été contraint-e-s de voter « utile » pour faire barrage au FN.

Oui, les Françaises et les Français ont élu un nouveau Président, E. Macron avec 61 % des voix (20 743 128) contre M. Le Pen 33,9 % (10 638 475), néanmoins, 12 % des votants n'ont pu se résoudre à choisir entre ces deux candidats. Près de 9 % (3 021 499) ont exprimé leur déception, leur désarroi, voire leur colère par un vote blanc. D'autres, encore plus nombreux, près de 25,5 % (12 101 366), n'ont pas désiré participer à cette mascarade de soi-disant « démocratie » et ont préféré s'abstenir. Du jamais vu dans notre histoire !!!

Autres faits significatifs de la grave crise que traverse notre pays, malgré un dernier débat Macron/Le Pen, désastreux pour cette dernière : le score important obtenu par le FN et sa présence sur le territoire. Toutes les générations ont montré leur malaise : les malheureux, les oubliés, les abandonnés, les populations des zones rurales qui ont massivement voté FN.

Enfin, dernier épisode de ces élections 2017, les élections législatives : malgré une abstention record de 57,4 % « LREM » est devenue (avec le MODEM) le « groupe à majorité absolue » à l'Assemblée Nationale même si les sondages le créditaient d'un nombre bien plus important de député-e-s ; LR (avec UDI- DVD) a limité la casse et aura bien « un groupe », mais les querelles intestines entre les pseudos chefs continuent à pourrir la situation interne ; La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon fera son entrée au Palais Bourbon. Pour le PS c'est bien la déroute, et même s'il a évité le désastre en obtenant son groupe, il doit se poser la question de son devenir. Quant au FN, il n'aura pas de groupe (8 députés) mais a réussi à sauver la face avec l'entrée de Marine Le Pen à l'Assemblée Nationale.

Et maintenant, conformément au programme Macron, la bande du nouveau Premier Ministre entend aller vite, très vite sur la loi travail, remettre en cause le système des retraites et de protection sociale issu de l'après guerre, etc. Et les personnes âgées et les retraité-es dans ce nouveau gouvernement ? Rien ... nous ne sommes pas représenté-es, même pas par un ou une Secrétaire d'Etat. A n'en pas douter, les prochaines annonces du gouvernement pourraient bien être la confirmation de nouvelles régressions pour une grande majorité de salarié-es et de retraité-es.

Nous, les retraité-es, nous savons déjà que notre pension, si elle s'élève à 1 200 euros par mois (pour une personne seule), sera amputée par l'augmentation de la CSG en compensation de la suppression des cotisations salariales. Pour beaucoup d'entre nous, déjà confronté-es au gel des pensions depuis quatre années, aux frais de santé restant à notre charge, à notre obligation morale de venir en aide à nos enfants en difficulté, l'effort sera difficile, très difficile. «Vouloir soutenir la jeunesse est indispensable pour notre pays, mais doit se faire dans le respect de tous les âges» comme le disait l'AD-PA qui regroupe les directeurs des maisons de retraite et services à domicile.

Il nous faudra sans aucun doute, dès la rentrée, poursuivre «Ensemble » nos actions, nos mobilisations et nos manifestations. En attendant de vous retrouver au travers du journal et/ou dans les cortèges de Solidaires, le bureau du CLR vous souhaite de belles et bonnes vacances d'été !

Compte rendu de l'AG 2017

Comité de Liaison des Retraités - CLR

Cette année, l'assemblée générale annuelle du CLR s'est tenue le jeudi 23 mars 2017, dans les locaux de Solidaires rue de Montreuil à Paris, sous la présidence de Gilles VERDIER, ancien membre du bureau national du syndicat et CAPiste, et en présence de Denis HABOUZIT, Secrétaire national. Un retour aux sources qui a fait chaud au cœur aux 90 camarades retraité-e-s présent-e-s à cette AG. *Comme il se doit, notre assemblée générale proprement dite a été précédée par un hommage rendu à nos camarades et ami-e-s retraité-e-s qui nous ont quittés durant l'année écoulée. Un moment d'intense émotion en leur mémoire.*

Rapport de trésorerie : l'AG a débuté par le rapport de trésorerie présenté par Clo Peretti. En mars 2016, à la même période de l'année, 996 cotisations avaient été enregistrées. En mars 2017, 987 cotisants dont 37 nouveaux sont enregistrés. Ainsi, après quelques années en légère diminution, le nombre de retraités adhérents est redevenu stable.

Les comptes sont certifiés par le superviseur Francis Salvan.

Henri Herrera, président du CLR, assure l'assemblée que fidéliser nos actifs et retraités est un souci permanent du CLR qui s'attache à connaître les motifs des non adhésions au CLR ou du non renouvellement dont le nombre est toujours trop important.

Parmi les hypothèses, sont avancés : le changement de nom du syndicat ; le report de l'âge de départ en retraite de 60 à 62 ans ; la surcote que se constituent les actifs retraitables en retardant leur départ, le ras le bol des services de la part des agents qui ne veulent plus entendre parler de la DGFIP.

Le rapport de trésorerie soumis au vote de l'AG est adopté à l'unanimité.



Rapport d'activité du bureau du CLR

Le président précise que la totalité des membres élus de l'équipe du CLR se réunit trimestriellement rue de Montreuil et qu'une partie de l'équipe tient une « permanence » tous les mardis dans les locaux de Solidaires.

Le nouvel outil informatique « Jackal » est destiné à gérer le fichier des adhérents de notre syndicat. Ses prochaines évolutions devraient permettre, notamment, de donner un droit d'accès au fichier aux correspondants départementaux du CLR via le site de Solidaires FIP.

Sur la fidélisation des adhérents actifs, Henri Herrera informe l'assemblée qu'une camarade du bureau du CLR a pris en charge la rédaction de trois guides estampillés « Solidaires finances » (la retraite de la fonction publique ; les agents contractuels et la retraite des agents contractuels).

Après un gros travail de recensement, ces guides sont transmis par le CLR aux actifs qui sont à deux ou trois années de la retraite.

Les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

Dossier complexe traité par Henri. Alors qu'un décret paru en 1995 permettait aux agents exerçant dans ces zones d'obtenir un cadencement accéléré de leur carrière, la DGFIP n'a pas appliqué ces dispositions, ce qui a pénalisé financièrement les agents concernés. Depuis 2013, ce dossier a été pris en charge par notre syndicat qui a reconstitué la carrière de chaque agent lésé. Beaucoup de procédures, de technique de reconstitution, de travail long et fastidieux mais le dossier évolue et des recours devant divers TA sont en cours.

Henri Herrera suit de très près les dossiers des camarades retraités qui sont concernés.

Des questionnaires sur « les éléments de carrière pouvant impacter le niveau de pension suite aux réformes des retraites » ont été transmis, en 2015 et 2016, aux nouveaux retraités. Cette étude, suivie par Gisèle FREY, avait pour but de faire la comparaison entre le niveau des pensions servies aux Femmes et aux Hommes. Malheureusement, trop peu de réponses nous sont parvenues pour déjà en tirer des conséquences. **Une étude complète et détaillée sera fournie ultérieurement.**

Tour à tour, Marc VEYRAT (du Bureau du CLR et du bureau national de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique - FGR-FP) **et Gérard GOURGUECHON** (du bureau de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s de Solidaires) **font une rapide présentation des différents liens existant entre Solidaires FiP et ces deux instances.** Ils rappellent qu'elles sont **toutes les deux des outils de défense des intérêts des retraités** et constatent qu'il est difficile de « fidéliser » les adhérents lors du départ en retraite. Pourtant, les raisons de rester syndiqué sont nombreuses : **la défense de notre pouvoir d'achat, est au cœur du combat** qui est mené contre les réformes des retraites (recul de l'âge de départ en retraite, diminution du taux de remplacement qui incite les agents à poursuivre leur activité, etc.). La campagne électorale présidentielle annonce de nouvelles régressions pour le plus grand nombre. Il faudra, très certainement au cours des prochaines années, poursuivre, en toute indépendance politique, les mobilisations.



Le rapport d'activité soumis au vote de l'assemblée est adopté à l'unanimité.

Intervention de Denis HABOUZIT – Secrétaire national de Solidaires FiP

L'actualité du prélèvement à la source, à l'ordre du jour du Comité Technique de Réseau du même jour, illustre bien la mandature qui s'achève, par la promesse non tenue d'une remise à plat de la fiscalité.

Pour la DGFIP, le prélèvement à la source constitue bien une charge accrue : outre la mission d'assiette qui demeure, l'accueil et le contentieux vont évidemment augmenter, tout comme les enjeux du contrôle fiscal. Pour faire face à ces charges supplémentaires, la « non-suppression » de 600 emplois est une mascarade. **Denis informe l'assemblée que "le syndicat publiera un Guide du Prélèvement à la Source 2018".**

Les évolutions de la DGFIP sont brutales et souvent précipitées dans leur mise en œuvre. Les agents, leurs représentants, tout comme les élus, sont informés tardivement et ne sont pas écoutés.

De manière schématique, on peut qualifier ces évolutions par trois caractéristiques :

- **un désengagement et un désinvestissement** des missions, du secteur public local au maillage de l'ensemble des missions. Le service public aux collectivités se dégrade sous tous ses aspects ;
- **une concentration départementale**, supra départementale, régionale, voire nationale des services ;

Le combat syndical, malgré un taux de participation aux grèves et manifestations qui est loin d'être négligeable, a du mal à mobiliser l'immense majorité des collègues.

En interne, Solidaires Finances Publiques poursuit ses engagements de Congrès, dans le cadre des travaux revendicatifs sur le financement de la dépense publique et de la protection sociale, qui concernent aussi bien les actifs que les retraités, et démontre concrètement la nécessité de maintenir le lien intergénérationnel, fondamental aux valeurs de notre syndicalisme.

Election du Bureau du Comité de liaison des retraités – Solidaires FiP

Après des interventions nourries de la part des retraité-es présent-es, le président de séance annonce la liste des 20 candidats à cette élection 2017 en faisant remarquer qu'il y a une exacte parité. **Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.**

Cette belle matinée, fort bien remplie, s'est poursuivie par un apéritif et un repas convivial, servis, comme de coutume et dans la bonne humeur, par les membres permanents de la rue de Montreuil. Merci à toutes et à tous.



Vous pouvez retrouver le compte rendu intégral de cette AG sur le site de Solidaires FiP
https://siteslocaux.solidairesfinancespubliques.org/clr/2017/170406_clr_CR_AG_2017.pdf.

Le référencement : Bercy a choisi la MGEFI

Rappelez-vous, dans notre journal du Comité de liaisons des retraités de novembre 2016, nous vous avons parlé du système de référencement pour la fonction publique d'Etat et de ses enjeux... sujets éminemment importants pour tous les agents qu'ils soient actifs ou retraités

Lors de notre assemblée générale du CLR de mars 2017, à laquelle un grand nombre de retraité-e-s avaient participé, Benoite Mahieu (du Bureau national de Solidaires FIP) était largement revenue sur ce point sensible, le choix de (ou des) opérateur(s) n'étant toujours pas tranché !

Intervention de Benoite en AG

Le Ministère de Bercy procède au nouveau référencement d'un organisme de protection sociale complémentaire, la convention liant le Ministère et la MGEFI étant arrivée à son terme fin mars 2017.

Rappelons que depuis l'abrogation de l'arrêté « Chazelles » en 2005 et les injonctions de la commission européenne, les ministères ne peuvent plus subventionner les mutuelles historiques à hauteur de 25% maximum.

S'ils souhaitent référencer un ou plusieurs opérateurs de protection sociale complémentaire (*mutuelles, assurances, organisme de prévoyance*) ils doivent procéder à un appel d'offre européen. Ils peuvent participer au financement des mutuelles, s'ils le souhaitent, à hauteur maximum du plafond des transferts de solidarité.

Remarquons qu'il n'y a aucune contrainte pour la fonction Publique d'État :

- pas d'obligation de procéder au référencement ;
- choix du nombre d'opérateurs de protection sociale complémentaire ;
- participation facultative au financement (plafonné aux transferts de solidarité).

Mais, à Bercy, la pression des fédérations syndicales a contraint le Ministère à :

- se lancer dans une procédure de référencement ;
- ne référencer qu'un seul opérateur avec un cahier des charges très précis, contraignant, discuté dans différents groupes de travail ;
- financer l'organisme qui sera retenu à hauteur du plafond des transferts de solidarité (*4 millions d'€*).

Ce cahier des charges, objet de l'appel d'offres, correspond aux souhaits des agents et n'a plus rien à voir avec le projet initial de Bercy.

Au-delà, Solidaires Finances revendique le principe fondateur des mutuelles : solidarité entre générations, entre revenus, entre « malades » et « bien portants », adhésion sans questionnaire médical. Cependant, Solidaires Finances s'inscrit dans la revendication plus globale d'une prise en charge à 100% de l'ensemble des soins par la Sécurité Sociale, à l'instar de la société solidaire que prévoyait le Conseil National de la Résistance.

À ce jour, les opérateurs ont déposé leur candidature et Bercy examine toutes les propositions reçues pour un référencement qui devra être acté courant mai.

13 avril 2017 : le verdict est tombé pour l'Economie et les Finances

Les candidats au référencement au sein du ministère de l'Economie et des Finances avaient jusqu'au 1er février 2017 pour envoyer leurs propositions. Après plus de deux mois de suspens, Bercy a finalement tranché. **La MGEFI** (Mutuelle générale de l'économie, des finances et de l'industrie) **a été choisie en tant que seul organisme référencé pour la couverture santé et prévoyance de ses agents actifs et retraités et la convention reconduite pour sept années supplémentaires.**

Après deux autres ministères, celui de l'Agriculture et celui des Affaires Etrangères, notre ministère est le troisième à avoir rendu son verdict. Cette décision était particulièrement attendue à la vue des deux premières réponses apportées : si le Quai d'Orsay avait fait le choix de la continuité en renouvelant la convention de référencement avec la Mutuelle des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), l'Agriculture avait innové en référençant AG2R La Mondiale, aux côtés des tenants Groupama et Harmonie Fonction Publique (HFP).

Bercy aura aussi finalement opté pour la voix de la sagesse en choisissant la MGEFI « seule »... mutuelle déjà référencée en 2009 en santé et prévoyance.

La dépendance en inclusion ... La dépendance a été incluse dans l'offre référencée de la MGEFI. Ce risque a été au cœur des tensions durant l'année 2016 entre les pouvoirs publics, la Mutualité Fonction Publique (MFP), regroupant la majorité des mutuelles référencées au sein des ministères de la fonction publique d'Etat et les fédérations syndicales de notre ministère. **Le combat n'a donc pas été vain et a finalement porté ses fruits.**

Si cette nouvelle convention de référencement est censée entrer en application au 1er juin 2017, des discussions sont en cours entre la mutuelle et le ministère concernant les modalités de mise en œuvre de cette transition.

Bien sûr, nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples détails dans un prochain journal...

En attendant, toute l'équipe du CLR vous souhaite d'excellentes vacances estivales.